

Le tourisme au Maroc et en Tunisie

bilan et perspectives

Olivier FENEYROL
Mostafa KHAROUFI

Cette présentation a pour objectif d'esquisser une comparaison entre les expériences marocaine et tunisienne du tourisme international, et de livrer à cette occasion des données récentes sur la situation de ce secteur d'activité au sein de deux économies voisines. Ce THEME vise également à faire connaître les lieux de la recherche et les productions éditoriales sur le sujet.

L'expansion du tourisme au Maroc et en Tunisie

Au Maroc et en Tunisie l'activité touristique n'est pas un fait récent puisqu'elle remonte à la période coloniale. Cependant, l'engagement de l'Etat en faveur du tourisme dans les années 1960 a promu cette activité au rang de secteur économique prioritaire.

S'agissant du Maroc, le plan triennal 1965-1967 cherche à faire du tourisme non plus un simple élément auxiliaire pour équilibrer la balance des paiements mais un véritable moteur du développement. Partant, l'Etat marocain va prendre en charge jusqu'à **80%** des investissements.

Dans le cas de la Tunisie, l'intervention directe de l'Etat commence dès les premières années de l'indépendance, avec la création de la SHTT (Société hôtelière et touristique de Tunisie) en 1959. Depuis, le tourisme n'a cessé d'être traité comme un secteur clé dans les plans successifs de développement économique et social. Et si, à partir de 1968, les investissements privés sont devenus prépondérants en Tunisie, l'Etat n'en est pas moins resté ici comme au Maroc "le maître d'oeuvre des lois sur le travail, les changes, les transferts financiers, la création des banques, les codes d'investissements". Il a de la sorte soutenu une politique multiforme d'encouragement aux promoteurs privés, nationaux ou étrangers, grâce notamment à des mesures législatives incitatives nettement favorables et des formules d'exonérations fiscales et de bonifications d'intérêt.

Au-delà des analogies, les différentes formes du tourisme identifiables aujourd'hui au Maroc et en Tunisie tiennent aux attitudes spécifiques adoptées dans les deux pays face aux facteurs endogènes et exogènes de l'essor du tourisme. Devenu un des éléments principaux de l'organisation spatiale, promu à un rôle capital dans le développement économique, le tourisme a ainsi contribué de manière incontestable à la transformation socio-culturelle des sociétés d'accueil. Réfléchir aujourd'hui à ce que peut être une politique du tourisme au Maghreb engage par conséquent une analyse globale du processus de modernisation de ces sociétés.

Les produits touristiques tunisien et marocain

L'essor de la demande touristique internationale, et en particulier de la demande en provenance de l'Europe occidentale, a fortement encouragé le développement du tourisme dans les pays riverains de la Méditerranée. En effet, les voyages touristiques au départ des pays de l'OCDE ont considérablement augmenté en raison de l'élévation régulière du niveau de vie et des revenus, et de la baisse de l'âge de la retraite. A l'échelle internationale, la part des pays en voie de développement est restée fort modeste : 70% des arrivées concernent encore les pays industrialisés. Dans le bassin méditerranéen, qui concentre à lui seul environ 35% des flux touristiques internationaux, 4,5% d'entre eux sont accueillis par la Tunisie, le Maroc et l'Algérie contre 3% pour les pays de la rive sud-est, 15% pour ceux de la rive nord-est (Grèce comprise) et 77% pour l'Espagne, la France du sud et l'Italie.

Néanmoins, à l'échelle nationale, l'évaluation des progrès de la demande permet

de relever de façon plus significative l'essor remarquable du secteur touristique. Les entrées de non-résidents se sont multipliées entre 1962 et 1990 par **60** en Tunisie et par **15** au Maroc, se portant respectivement à 3 203 787 et 2 978 366 entrées. Quant aux nuitées, elles se chiffraient en 1990 à 18 841 291 en Tunisie et à 10 294 000 au Maroc. Malgré la guerre du Golfe et une conjoncture défavorable la croissance en effectifs touristiques s'est poursuivie en 1991, mais le nombre de nuitées a régressé en raison de la baisse du nombre de touristes européens, relayés par les visiteurs maghrébins : 3 224 015 entrées pour 12 443 229 nuitées en Tunisie, 3 190 000 pour 7 788 000 au Maroc. Les performances au mois de septembre 1992 indiquent par ailleurs qu'il y a eu reprise de la croissance en Tunisie : les statistiques dénombrent en effet 2 819 611 entrées depuis le début de l'année (plus 19% par rapport à septembre 1990) et 17 332 033 nuitées (plus 5,9%). Quant au nombre d'entrées de touristes au Maroc, il s'élève pour les huit premiers mois de l'année 1992 à 2 225 919 entrées, dont 1 179 471 de maghrébins, soit une progression de 3,7% par rapport à août 1991 et de 18,5% par rapport à août 1990.

Tunisie, Maroc :
entrées des non-résidents par
régions d'origine

		1988*	1989	1990	1991
TUNISIE	EUROPE	1 681 882	1 670 538	1 705 451	1 086 564
	%	48,5	51,8	53,2	33,7
	MAGHREB	1 698 635	1 443 215	1 378 426	2 058 721
	%	49	44,8	43	63,9
	TOTAL	3 468 360	3 222 236	3 203 787	3 224 015
MAROC	EUROPE	1 335 572	1 269 547	1 186 052	847 664
	%	67,5	50,5	39,8	26,6
	MAGHREB	445 459	1 011 507	1 562 570	2 174 473
	%	22,5	40,2	52,5	68,2
	TOTAL	1 978 420	2 515 251	2 978 366	3 190 381

Sources :

Pour la Tunisie : Statistiques de l'ONTT, "Le tourisme en chiffres". Années 1990 et 1991.

Pour le Maroc : Ministère du tourisme, rapporté par Bulletin du Centre Marocain de Conjoncture (n° 6-7, juin 1992).

* La performance de 1988 en Tunisie est liée à une conjoncture favorable due notamment à l'ouverture de la frontière libyenne (1 236 038 entrées et 564 859 nuitées de Libyens).

Dans le détail, la part des touristes européens - et en premier lieu des Français et des Allemands - est restée majoritaire en Tunisie mais on assiste à une nette régression de cette composante au Maroc et à un renversement de tendance à l'avantage du tourisme maghrébin. Ce nouvel équilibre correspond notamment à la réouverture de la frontière avec l'Algérie (2 048 616 entrées en 1991). Il s'est accompagné d'un recul des nuitées et d'un ralentissement significatif de la progression des recettes touristiques. Notons d'ailleurs que l'usage, dans les statistiques du tourisme, d'une catégorie dénombrant les entrées de non-résidents maghrébins au Maroc et en Tunisie ne permet pas d'appréhender ces flux. En effet, les indicateurs employés ne rendent pas directement compte de la nature exacte du séjour (touristique?) de ces visiteurs.

Outre la prépondérance européenne, l'autre trait caractéristique du tourisme au Maghreb est l'expansion du voyage à forfait aérien (vols réguliers et surtout charters), standardisé et adapté à une clientèle de groupe logeant à l'hôtel. Ce fait a pour corollaire la montée en puissance des sociétés transnationales de tourisme (TNT), et en particulier des *Tours Operators* dont l'activité peut intégrer l'hébergement, le transport, l'animation ainsi qu'une part d'investissement dans le développement des infrastructures.

Dans le cas de la Tunisie, qui dès l'origine a proposé un tourisme essentiellement balnéaire, l'attitude et le poids des T.O. ont encouragé l'édification d'un système rigide.

Ainsi, en 1989, la capacité d'accueil est localisée à **93%** sur le littoral au profit de cinq zones prioritaires : Nabeul-Hammamet (28%), Sousse-Kalrouan (21%), Jerba-Zarzls (16%), Sfax-Monastir (15%) et Tunls-Zaghouan (13%) auxquelles s'est ajoutée une zone plus récente : Bizerte-Tabarka (3%). Par ailleurs, l'offre touristique présente une prédominance d'hôtels classés couvrant 82% de la capacité totale, le reste se divisant entre des lits de vacances (10%) et les non-classés (8%).

La "vocation touristique" du Maroc s'est par contre dessinée autour de l'exploitation de richesses naturelles et culturelles situées à l'intérieur du pays (reliefs, paysages, villes impériales, monuments historiques...) tandis qu'à la notable exception de la baie d'Agadir et d'El Huceïma les conditions climatiques et la morphologie du littoral n'ont pas favorisé le développement d'un tourisme balnéaire de grande ampleur. L'espace touristique marocain s'organise ainsi en cinq grands ensembles (Agadir, Marrakech, Tanger-Tétouan, Fès-Meknès et Casablanca-Rabat). Il répond par un produit diversifié à une demande motivée par le soleil et la mer, mais aussi par les villes, le tourisme de circuit et le tourisme culturel. Il faut ajouter à cela que, dans le cas de Casablanca-Rabat, respectivement capitales économique et politique du royaume, il ne s'agit pas de tourisme au sens propre du terme mais plutôt de fréquentation des hommes politiques et d'affaires.

Impacts socio-économiques, spatiaux et culturels du tourisme

Bien que différenciées, la vocation touristique du Maroc et celle de la Tunisie relèvent toutes deux d'une même logique de développement dont l'objectif est de favoriser un secteur d'exportation de biens et de services, source de devises et, dans une moindre mesure, créateur d'emplois directs et indirects.

En Tunisie, compensant la faiblesse des ressources naturelles, le tourisme occupe depuis 1986 et après la chute des recettes du pétrole la première place des recettes en devises du pays. Il couvre entre autres 25,8% des recettes d'exportation (contre 21% au Maroc) tout en étant générateur de valeur ajoutée, de recettes fiscales et d'emplois.

Tourisme et économie nationale en Tunisie

	1962	1988	1990	1991
Investissements cumulés ¹	10 141	865 191	1 093 066	1 218 066
Recettes en devises ²	1 970	1 086 100	827 800	630 100
Emplois directs (cumulés) ³	1 631	18 522	46 614	49 275
Valeur ajoutée ⁴	--	595,2	457,0	363,6

Sources : ONTT

1 En milliers de Dinars tunisiens courants.

2 Au 20 octobre 1992, les recettes se chiffrent à 736,4 MDT, contre 487,3 MDT à la même époque en 1991 et 683,5 MDT en 1990.

3 D'après un essai de quantification de l'emploi indirect généré par le tourisme (Banque Mondiale) il y aurait 3,5 emplois indirects pour un emploi permanent.

4 Production du secteur diminuée des consommations intermédiaires (en millions de Dinars). Evaluée à près de 53% de cette production.

Au Maroc comme en Tunisie, les performances enregistrées par le secteur du tourisme ont justifié les efforts consentis pour soutenir sa croissance. Mais cette activité n'est pas parvenue toutefois à s'imposer comme le véritable moteur du développement et de la modernisation. Par ailleurs, les diverses incidences du tourisme comptent des aspects négatifs et les répercussions de son expansion sur l'environnement conduisent à relativiser ses aspects positifs, appréciés en termes essentiellement économiques.

Tout d'abord, fait extrêmement frappant, la Tunisie connaît une double concentration de ses activités touristiques dans le temps et dans l'espace. Cette concentration fragilise le secteur, trop peu diversifié et menacé par les variations de la demande. Elle aggrave aussi la régionalisation inégale du pays, puisque espace touristique et espace industriel sont localisés sur le littoral. Les disparités socio-

économiques ont donc tendance à s'accroître entre des régions marginalisées (le Nord-Ouest et l'Ouest) et des régions prioritaires dans les choix de développement. Quant à la forte "saisonnalité" du tourisme, légèrement infléchie ces dernières années, elle induit surtout l'instabilité de l'emploi, principalement indirect.

Surgissent par ailleurs, au Maroc comme en Tunisie, des rivalités entre secteurs économiques : le tourisme n'a pas seulement un effet positif d'entraînement, il présente aussi l'inconvénient d'éloigner la main-d'oeuvre d'autres activités moins rémunératrices mais pour autant indispensables au développement économique. L'agriculture, victime de ce phénomène, nourrit aussi un grave contentieux à l'égard du tourisme dans la mesure où celui-ci se révèle gros consommateur d'espace agricole et d'eau, dans des régions déjà réputées pour la faiblesse de leurs disponibilités hydrauliques (Haouz de Marrakech au Maroc, littoral oriental en Tunisie).

Enfin, l'expansion du tourisme a contribué à accélérer l'érosion du littoral, menaçant directement l'avenir du tourisme balnéaire. En outre, son influence sur l'environnement socio-culturel est chargée d'ambiguïté. Destructurante au même titre qu'elle est modernisante, elle induit entre autres nombre de comportements parasites ou délinquants, tout en accélérant la diffusion de rapports marchands qui affectent les circuits traditionnels d'échanges et de production, artisanale par exemple.

Tourisme et modernisation

Après l'essor considérable des trois dernières décennies, l'industrie touristique reste à moderniser afin que succède à une expérience performante, mais aux résultats inégaux, une activité économique mieux maîtrisée, c'est-à-dire moins dépendante et plus intégrée au développement global.

En Tunisie, l'objectif est d'assurer l'expansion du secteur au rythme de la forte croissance prévisible de la demande. Les autorités envisagent de créer 100 000 lits additionnels durant la décennie 1990, portant dès 1996 la capacité d'hébergement à 160 000 lits. Les réalisations du VII^{ème} Plan en matière d'enrichissement et de diversification de l'offre touristique et les objectifs assignés au VIII^{ème} Plan (1992-1996) témoignent de l'effort entrepris pour mettre en place de nouvelles lignes de produits (tourisme culturel, stations balnéaires intégrées, tourisme saharien) et pour améliorer la promotion et la commercialisation de l'offre tunisienne.

Au Maroc, le tourisme présentant des signes d'essoufflement inquiétants, les professionnels jugent urgent d'analyser les faiblesses actuelles et de redéployer l'offre. Par exemple, l'implantation d'activités touristiques s'accompagne peu souvent de leur intégration à la région d'accueil : vivant comme refermés sur eux-mêmes, les complexes créés tournent le dos spatialement à la ville et ne s'y approvisionnent que rarement. "Refidéliser" la clientèle européenne nécessite également une augmentation et une amélioration des capacités d'accueil, et un soutien promotionnel plus efficace. Jugé parfois luxueux, le tourisme marocain présente en effet une infrastructure peu diversifiée : sur les 140 000 lits et places de camping que compte le pays, on compte 85 000 lits en hôtellerie classée. De plus, la rationalisation et l'extension du secteur supposent un effort à réaliser en matière d'infrastructure de transport (terrestre, aérien et maritime) et de communication.

Dans les deux cas, et dans la mesure où le tourisme reste un secteur d'exportation peu soutenu par la demande locale, l'évolution de la conjoncture internationale et les stratégies des *Tours Operators* continueront de peser sur son évolution. Au Maghreb, les économies vacancières de demain devraient dans ces conditions être générées par l'essor de la demande maghrébine, l'avènement du transport déréglementé (conséquence de la signature de l'Acte unique européen) et le développement de l'immobilier-loisir, du *time-sharing* et du *resort* (aménagement touristique rassemblant dans un même espace différentes formules d'hébergement autour d'une animation à grande échelle).

Au total, le tourisme occupe aujourd'hui une place de choix dans le développement des deux pays et doit sa promotion à son rôle proprement

économique, certes, mais aussi aux conséquences induites par son essor sur la modernisation générale du pays. Cette portée se manifeste, entre autres, dans le domaine de l'urbanisation, le tourisme contribuant à l'extension spatiale et démographique des villes, à leur équipement en infrastructures diverses et à l'accroissement des ressources financières d'un certain nombre de communes urbaines.

Pourtant, force est de constater que le développement du tourisme n'a fait qu'accentuer, notamment dans le cas de la Tunisie, les disparités et les inégalités qui ont accompagné le processus global de modernisation du pays. Mais surtout, les professionnels tunisiens et marocains sont amenés à rénover l'offre et, ce faisant, à traiter sous l'angle écologique, social et culturel le problème de l'expansion du tourisme. Les perspectives d'avenir et les stratégies à développer pour assurer la croissance du secteur s'élaborent désormais aussi en fonction de ces enjeux.

En conséquence, il apparaît que le développement du tourisme n'implique pas seulement le soutien porté à une dynamique sectorielle, mais engage bien au contraire une réflexion d'ensemble sur les modalités de modernisation et d'aménagement de l'espace et de la société.

C H E T

Fondation Vasarely
1, avenue Marcel Pagnol
13090 Aix-en-Provence
Tél : 42-20-09-73
Fax : 42-20-50-98

Créé en 1975, rattaché à l'Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille, le Centre des Hautes Etudes Touristiques a pour vocation d'étudier le tourisme sur un plan pluridisciplinaire et mondial.

Dirigé par M. René BARETJE, le CHET fait partie du Groupe d'Intérêt Scientifique "Etudes Internationales et Comparatives" (CNRS) chargé de concentrer les recherches sur les domaines suivants :

- relations Nord-Sud / Est-Ouest,
- études comparatives des institutions, des sociétés et des systèmes juridiques,
- études des sociétés insulaires,
- échanges internationaux : commerce, transport, tourisme.

Le Centre est animé par une importante équipe de chercheurs français et étrangers, de professionnels et d'étudiants préparant un D.E.A., un Doctorat ou un Diplôme Universitaire de 3ème cycle. Il dispose du plus important fonds documentaire mondial sur le tourisme (44 800 ouvrages et 7 000 articles de revues).

Le CHET édite par ailleurs six collections de publications, réunissant 860 titres.

R E P E R E S B I B L I O - G R A P H I Q U E S

- ABITBOL André. - Le Tourisme comme facteur de développement d'une économie en développement. Cas de la Tunisie. - Thèse de doctorat d'Etat : Université Paris I, 1979. - 217 p.
- AISNIER Pierre, PLUSS Christine. - La Ruée vers le soleil. Le tourisme à destination du Tiers-monde. - Paris : L'Harmattan, 1983. - 281 p.
- ASCHER François. - Tourisme. Sociétés transnationales et identités culturelles. - Paris : UNESCO, 1984. - 106 p.
- AZATO-GIOTART Jean-Pierre. - Méditerranée et tourisme. - 3ème éd. - Paris : Masson, 1990. - 234 p.
- BARETJE René, BENYAHYA Mohamed. - Le Tourisme dans le Maghreb et dans le Machreq : essai bibliographique, T. 3. - Aix-en-Provence : Centre des Hautes Etudes Touristiques, 1988. - 50 p.
- BERRIANE Mohamed. - L'Espace touristique marocain. -Tours : URBAMA, 1980. - 171 p. (Fascicule de recherche ; 7)
- CAZES Georges. - Les Nouvelles colonies de vacances ? Le tourisme international à la conquête du Tiers-Monde. - Paris : Ed. L'Harmattan, 1989. - 336 p.
- CHAPOUTOT Jean. - Tourisme - Alternative à l'aménagement en Tunisie. - In : Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n° 4, 1990, pp. 511-522.
- EL JEDIDI Mohamed. - L'Expansion du tourisme en Tunisie et ses problèmes. - In : Revue Tunisienne de Géographie, n° 18, 1990, pp. 149-180.
- GABSI Abdallah. - Le Boom touristique. Le cas de Hammamet. - In : Horizons Maghrébins, n° 3-4, pp.115-137.
- GRENON Michel, dir, BATISSE Michel, dir. - Le Pian bleu. Avenir du bassin méditerranéen. - Paris : Sophia Antipolis : Editions Economica, Centre d'Activités Régionales du Plan Bleu pour la Méditerranée, 1988. - 440 p.
- KADT (de) Emmanuel. - Tourisme, passeport pour le développement ? - Paris : Ed. Economica, 1979. - 345 p.
- LAHLOU. - Pour une meilleure performance du tourisme au Maroc à l'horizon 2000. - In : Gestion et Société, juillet 1992, pp. 11-33.
- Maroc. Le Tourisme à Agadir. - In : Maghreb-développement, n° 135, 2ème trimestre, 1991. - 36 p.
- MIOSECC Jean-Marie. - L'Espace touristique et son insertion régionale en pays sous-développés. L'exemple de la Tunisie. - In : Travaux de l'institut de Géographie de Reims, n° 13-14, 1973, pp. 53-63.
- MZABI Hassouna. - L'Emploi et les investissements touristiques à Jerba. - In : Revue Tunisienne de Géographie, 1979, pp. 45-92.
- Rapport définitif de la Commission sectorielle du tourisme, du thermalisme et de l'artisanat. Préparation du VIIIème Plan. - Tunis : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Juillet 1991.
- SALHI Mounir. - Le Tourisme en Tunisie. - Tunis : Editions Serviced, 1990. - 224 p.
- SETHOM Nouredine. - L'Industrie et le tourisme en Tunisie. Problématique de développement. - In : Revue Tunisienne de Géographie, n° 18, 1990, pp. 237-260.